**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Gabon**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 24 janvier 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Gabon pour la présentation de son rapport.

La France salue les mesures prises par le Gabon depuis son dernier Examen périodique universel, dont la dépénalisation des relations entre personnes de même sexe et les actions en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. La France encourage les autorités gabonaises à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Prendre les mesures utiles pour renforcer les protections contre les mariages précoces, dans la continuité des conclusions du Comité sur l’élimination des discriminations faites aux femmes ;

2/ Ratifier la Convention d’Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ;

3/ Accepter toutes les procédures de communications individuelles sur les conventions internationales et les protocoles aux conventions internationales ratifiés par le Gabon, dont la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées./.

Je vous remercie./.